

Au cœur de l'actualité

Le Conseil fédéral s'emballe

Mme Amherd n'est pas seule à faire cavalier seul

par Thomas Scherr*

Lorsqu'Ignazio Cassis a parlé de «réinitialisation» en janvier 2018, on pensait qu'il prenait enfin les choses au sérieux en faveur de la Suisse dans les négociations avec l'UE... Mais par «réinitialisation», il fallait manifestement entendre un processus bien plus approfondi, à savoir remettre toute l'histoire suisse à zéro et recommencer avec les Habsbourg. Mais cette fois-ci en tant que sujets... Cette pensée semble se répandre dans les autorités et les cadres de la Berne fédérale.

Chacun sait qu'un rattachement à l'OTAN, à PESCO ou à l'UE comporte de sérieux risques pour un petit Etat comme la Suisse. Mais en observant les agissements de la Berne fédérale, on a l'impression que la gravité n'y a plus cours. Ainsi, on peut lancer des pierres en l'air et elles disparaissent dans l'espace. Génial! Cette impression est amplifiée jusqu'à l'insupportable par l'écho unanime de nos grandes maisons de presse (NZZ, TA-Media, SSR, etc.). Et pourtant, la réalité reste aussi simple qu'élémentaire – c'est toujours et encore la gravité qui prévaut:

- 1) Si l'on participe aux activités de l'OTAN (droits de survol, *Sky Shield*), alors on est de son côté. Quelle autre conclusion les planificateurs de l'armée russe peuvent-ils tirer du comportement du département *Amherd*? Les conséquences: des missiles hypersoniques à tête nucléaire prennent pour cible les transversales alpines ou l'entreprise d'armement *MO-WAG*. Là, même *Sky-Shield* échouera. Merci Viola Amherd!
- 2) Il en va de même pour l'alliance militaire européenne *PESCO*, qui bénéficie du soutien des Etats-Unis. Mme Amherd souhaite-t-elle que Bruxelles ne soit pas la seule à subir des tirs

hypersoniques, mais également Berne et Zurich? Merci Viola Amherd!

- 3) La complicité «bilatérale» avec *Ursula von der Leyen* vise l'abandon des droits populaires. Car ce que veut l'UE doit être appliqué. Un tribunal arbitral ne sera possible que sous le dictat de l'UE. Bruxelles dicte sa loi. Pourquoi la Berne fédérale fait-elle preuve de tant de réticence? Réponse: elle n'ose pas encore dévoiler le pot aux roses devant les électeurs. Elle devrait admettre qu'elle brade les droits populaires pour de petits avantages de groupes de pression. Merci Ignazio Cassis!
- 4) Le mois de mars 2022 restera gravé dans l'histoire suisse comme le discours de *Pilet Golaz* en juin 1940. Un coup de main dans le tiroir du bas. Un abandon embarrassant et oublié de l'histoire des valeurs fondamentales du pays – et, à nouveau, sans demander l'avis du peuple. On associera cette date au nom d'*Ignazio Cassis*. Bravo Ignazio Cassis!
- 5) Certains conseillers fédéraux, conseillers nationaux et conseillers aux Etats, employés fédéraux agissent comme des employés de l'UE à Bruxelles. Qui ils écoutent et quel «soutien» supplémentaire ils reçoivent, cela reste leur secret. Loin, très loin du peuple... Bravo le Palais fédéral!
- 6) La démarche de Mme Amherd et de ses lobbyistes ressemble à celle du gouvernement autrichien: conclure des accords avec l'OTAN, malgré la neutralité inscrite dans la Constitution. Créer des faits sans tenir compte du peuple. Tout cela dans le seul but de contourner l'initiative populaire fédérale sur la neutralité? Comme si une telle chose pouvait être bien accueillie. Adieu Viola Amherd!

Dire stop, signifie: rester neutre et respecter les droits populaires. C'est aussi simple que cela. Rien de plus et rien de moins.

* Thomas Scherr travaille comme auteur indépendant pour «Point de vue Suisse».